



Probleme de permis à la prefecture, aidez-moi svp

Par **patt**, le **06/12/2007** à **11:23**

Bonjour, l'expose ma grosse grosse galere :
- Permis depuis 1991 (B), 1992(A)
- Perte du permis en 1996, duplicata fournir
- Aout 2007, amende pour non port de la ceinture
- Novembre 2007, perte du duplicata.
- convocation au commissariat : Pb, le numero sur le duplicata présenté pour l'amende n'est pas le même que celui renseigné à mon nom ds le fichier National !!
- Pour la prefecture le numero initial est le numero de demande de permis !! (c'est quoi ??)
- En gros, cela fait + 15 ans que je conduit, que je travaille, que j'assure des vehicules, qu'il m'arrive d'avoir des accidents avec pv de police, avec un permis qui me recense bien dans le fichier de la prefecture mais bizarrement ou pire qui n'existe pas!!!??c'est beau!!!
- je suis dans une panade pas possible, je risque la condamnation pour defaut de permis!! j'ai réussi à avoir l'une des deux auto-école avec lesquelles j'ai passé mes permis, l'autre n'existe plus mais même avec la premiere, ils ne sont pas sûr d'avoir encore mon dossier!! pour le responsable de l'ecole, ce genre de probleme arrive et arrivait encore plus souvent avec des permis anciens.
- mon assurance chez qui j'assure depuis plus de 10 ans des voitures, va chercher mon dossier papier mais ne promet rien non plus mais m'a fourni le num du service juridique pour m'aider.
- je vais bien sûr faire appel à un avocat mais c'est beaucoup d'argent et le choix du bon n'est pas evident.
- j'aurais voulu savoir si quelqu'un pouvait m'aider en me disant comment faire pour me sortir de cette galere,,,
- Merci d'avance des réponse que vous pourriez m'apporter